



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRESENTÉS : 03 ABSENT : 01	<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN  <b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.  <b>Etaient représentées :</b> Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU.  <b>Absente :</b> Mme Audine FRECKMANN
<b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 30 janvier 2024	
<b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 12 février 2024	

**Délibération n°17**

**Rapporteur : Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET**

**Objet : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Ugine Running**

L'association Ugine Running a pour objet de développer la pratique de la course à pied dans un esprit de groupe et de convivialité sur Ugine et les alentours.

Pour fêter les dix ans de l'association, celle-ci souhaite organiser une course nature sur la commune ouverte à tous et déclinée sous deux formats : une course de 10km pour les adultes et une petite course pour les enfants.

Des frais sont à prévoir pour l'organisation de cette manifestation. Aussi, il convient d'aider l'association pour le financement engagé.

Il est donc proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Ugine Running d'un montant de 300 €.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300€ à l'association Ugine Running.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240205-20240205\_DE17\_DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024  
Publication : 12/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire